



Founex, le 06 septembre 2016/cl/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **05 septembre 2016**, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis N° 01/2016-2021 concernant les autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2016-2021, ainsi que l'amendement demandé par la Commission des finances - **objet soumis à référendum** ;
2. Approuvé le préavis N° 02/2016-2021 concernant la rémunération de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2016-2021, ainsi que les amendements déposés durant la séance du Conseil communal – **objet soumis à référendum** ;
3. Approuvé le préavis N° 03/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48'000.00 en augmentation du compte N° 350.3141.010 (Centre sportif - entretien du bâtiment + installations) pour le budget 2016 – **objet soumis à référendum** ;
5. Approuvé le préavis N° 05/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 1'470'000.00 en vue de l'acquisition de la parcelle N° 209 (Rte de Suisse 8) – **objet soumis à référendum**.

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.